

Comptes rendus
hebdomadaires des séances
de l'Académie des sciences /
publiés... par MM. les
secrétaires perpétuels

Académie des sciences (France). Auteur du texte. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences / publiés... par MM. les secrétaires perpétuels. 1885-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

céphale sont importantes au point de vue morphologique, car elles nous donnent la clef des complications que nous avons rencontrées chez les Ténias. L'anneau nerveux, la commissure polygonale et les rameaux des ventouses chez ces derniers sont en rapport avec le puissant développement et la complexité du système musculaire de ces animaux. Si l'on fait abstraction de ce système accessoire, il ne reste plus qu'un système nerveux central, qui ressemble beaucoup à celui des Bothryocéphales, à savoir : 1° un ganglion central ; 2° les ganglions latéraux dont le développement est en rapport avec la symétrie bilatérale du ver ; 3° dix filets nerveux descendants, dont deux sont plus gros que les huit autres, et enfin 4° les rameaux qui vont à l'extrémité antérieure du scolex. Cette comparaison établit un rapprochement considérable entre les systèmes nerveux de ces deux genres, celui des Bothryocéphales se comportant vis-à-vis de celui des Ténias comme un état plus simple et plus primitif de l'évolution.

» Je donnerai, dans une publication ultérieure, les détails qui n'ont pu trouver place dans le présent résumé, ainsi que les résultats de la comparaison du système nerveux des Bothryocéphales avec celui d'autres groupes de l'embranchement des Vers (1). »

ZOOLOGIE. — *Sur trois nouvelles espèces d'Ascidies simples des côtes de Provence.*

Note de M. L. ROULE, présentée par M. Alph. Milne-Edwards.

« J'ai décrit dans une précédente Note (*Comptes rendus*, octobre 1884) deux nouvelles espèces d'Ascidies simples ; ces espèces, recueillies sur les côtes de Provence, appartiennent à la famille des Phallusiadées ; il me reste à en signaler trois autres, provenant des mêmes localités, mais faisant partie des familles des Molgulidées (1 espèce) et des Cynthiadées (2 espèces).

» La Molgulidée offre la plupart des caractères propres au genre *Molgula* ; elle présente pourtant ceci de particulier, qu'au lieu de posséder deux glandes génitales placées chacune sur l'un des côtés du corps, elle n'en montre qu'une seule, située sur la face gauche, un peu en avant de l'intestin, comme cela existe chez les *Eugyra*. La branchie de ce nouveau type n'est pourtant pas semblable à celle de ce dernier genre, si remarquable par la disposition convolutive des trémas ; elle rappelle plutôt l'organe correspondant des *Molgules* véritables ; mais cependant, par l'aspect

(1) Ce travail a été fait dans le laboratoire du Professeur H. Fol, à l'Université de Genève.

général des trémas, par leur longueur et par leur disposition régulièrement tourbillonnée, il semble que cette branchie porte comme un reflet de la structure spéciale à l'appareil respiratoire des *Eugyra*. En résumé, cette espèce nouvelle possède à la fois des caractères du genre *Molgula* et du genre *Eugyra*; elle tient des deux en même temps, sans qu'on puisse la placer dans le premier groupe ni dans le second; je pense qu'il convient de créer pour elle une section particulière, qu'il sera permis de considérer comme un sous-genre des *Molgula*, et à laquelle je propose de donner le nom d'*Eugyriopsis*, afin de bien préciser ses rapports et sa structure propre. La taille de l'*Eugyriopsis* (1) est assez grande : 0^m,05 environ de hauteur sur 0^m,04 de largeur.

» Les deux Cynthiades appartiennent l'une au genre *Microcosmus*, l'autre au genre *Cynthia*. Le nouveau *Microcosmus* se rapproche surtout du *M. vulgaris* Heller; il en diffère par sa plus grande taille, qui peut atteindre 0^m,25 de longueur sur 0^m,08 ou 0^m,10 de largeur; par la couleur de la tunique, plus foncée et de teinte brun livide, par les siphons plus courts, à extrémités libres gris jaunâtre et parcourues par des bandes longitudinales d'un rouge terne; enfin, par les tentacules coronaux dont les ramifications, au lieu d'être simples, portent une rangée de petites pinnules secondaires. Ce microcosme habite les fonds coralligènes et les fonds de vase sableuse situés au-dessous de 50^m; il est surtout commun au large des embouchures du Rhône et dans les régions sableuses ou vaseuses qui accompagnent le littoral du Languedoc; on le trouve souvent en abondance sur les marchés de Cette, de Marseille et de Toulon. Je dédie cette espèce à M. le professeur A. Sabatier, directeur de la Station zoologique de Cette, et je lui donne le nom de *Microcosmus Sabatieri*.

» La Cynthia rappelle assez comme aspect extérieur et comme structure anatomique la *Cynthia scutellata* Heller; elle en diffère par sa forme générale, plus développée en hauteur qu'en largeur; par ses siphons, rapprochés au lieu d'être écartés, et parcourus sur leur extrémité libre par quatre bandes longitudinales d'un jaune éclatant; par la tunique, à mamelons moins prononcés et ne formant jamais des plaques ou scutelles; par les tentacules coronaux, larges et assez courts, ne portant que quelques rares pinnules primaires; enfin par les glandes génitales, développées sur les deux côtés du corps et divisées en petits fragments comme chez la *C. scutellata*, mais dont chaque fragment possède son autonomie et porte ses conduits

(1) J'ai donné à cette espèce nouvelle le nom d'*Eugyriopsis intermedia*.

excréteurs. Cette Cynthie, dont la largeur ne dépasse pas 0^m,04, est d'un beau rouge carmin; elle habite les fonds coralligènes, par 40^m à 50^m de profondeur; je lui donne, à cause de la couleur de sa tunique, le nom de *Cynthia corallina*. »

GÉOLOGIE. — *Nouvelle contribution à la question de l'acide borique d'origine non volcanique.* Note de M. DIEULAFAIT.

« Je crois avoir établi que toutes les sources d'acide borique connues n'ont pas une origine volcanique, et que plusieurs d'entre elles, celle de Stassfurth en particulier, sont d'origine exclusivement sédimentaire, et que même l'acide borique de ces gisements a été séparé de l'eau des mers par évaporation. J'ai fait connaître un grand nombre de résultats empruntés à l'Europe occidentale et à l'Afrique septentrionale, qui justifient cette conclusion. J'apporte aujourd'hui à cette question un nouveau document, par l'étude de la nappe d'eau superficielle qui descend des hauts plateaux et finit par constituer les chotts de l'Algérie. Dans toute la région des sables, il existe, à une profondeur qui, en général, n'est pas considérable, une couche aquifère recouverte par des dépôts argileux et calcaires; cette couche donne une eau de bonne qualité : c'est celle qu'atteignent tous les puits des oasis. La partie superficielle de ces régions est constituée par des sables; dans ces sables circule une eau souvent abondante, mais d'une salure considérable. C'est cette eau qui, finissant par atteindre les points les plus bas, s'y arrête, s'y évapore et finalement produit cette accumulation complexe de sels, d'eaux salines concentrées, de boues, etc., dont l'ensemble constitue les chotts.

» L'origine des sels contenus en si grande abondance dans les sables supérieurs ne semble pas pouvoir être attribuée à une autre cause qu'à l'évaporation d'une eau de mer, mais les faits chimiques que j'ai à signaler sont indépendants de la solution qui sera donnée à la question d'origine.

» Les eaux que je viens d'examiner ont été prises dans la partie la plus méridionale de nos possessions algériennes, à l'Ouargla, bien loin, par conséquent, au sud des grands chotts. Je dois les éléments que j'ai mis en œuvre à M. le pharmacien major Bousson qui les a recueillis sur les lieux en vue spéciale de nos travaux, ce dont je le remercie vivement.

» Les eaux des sables supérieurs de l'Ouargla évaporées dans une capsule en platine ont laissé un résidu salin de 22^{gr} pour 1^{lit} d'eau. La composition de ce résidu est loin de correspondre à celui qu'abandonne de l'eau de